

Aujourd'hui, jeudi 13 janvier :
Messe de ville : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Les accidents de la rue...
DEUX CYLISTES SE RENCONTRENT. — Mardi, vers 18 h. 30, au Blanc-Beau, M. Robert Septembre, 25 ans, tourneur en fer, 76, rue des Lilas, à Mouvaux, débouchant en vélo de la rue du Docteur...

Le nouveau tarif d'octroi
entre aujourd'hui en vigueur
Le tarif de l'octroi, tel qu'il a été voté par délibération du Conseil municipal et portant majoration de 25 % des taxes, à l'exception de celles sur les vins en bouteilles, eaux minérales et poissons de mer, entre en application aujourd'hui 13 janvier.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
CONTRE LE BEC DE GAZ. — Dans la soirée de mardi, un automobiliste, dont la seule identité est apportée par une plaque minéralogique portant l'indice 72.90.6, a touché un bec de gaz placé devant le n° 17 de la rue F. Buisson, et poursuivi son chemin, en projetant le réverbère à une vingtaine de mètres plus loin. On recherche le pourfendeur du bec de gaz.

Mort de M. Octave Delhay, président de la « Musée des Travailleurs »
Nous apprenons avec regret le décès survenu en son domicile 21, rue de Wattignies, à Tourcoing (Blanc-Beau), après une longue maladie de M. Octave Delhay, officier d'Académie.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
COMITÉ DES PETITES BRUN-PAIN. — Réunion du comité, vendredi, à 20 h., au siège, 2, rue de Paris. Ordre du jour : fêtes quinquennales de la Brune-Pain.

La conférence de M. le chanoine Delaux
La deuxième conférence de la saison d'hiver, aux membres de la section de la F.N.C. de la paroisse du Sacré-Cœur, a été donnée mardi, dans la salle des fêtes de la rue du Roi, par M. le chanoine Delaux, président, ayant à ses côtés MM. Abbé Lherminier, aumônier ; le R.P. Falchoux, Robert Desormont, du comité paroissial de la F.N.C. et L. Laurent, du Comité catholique.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
MAISON SAINT-CHARLES. — La Commission prie les sociétaires d'assister aux funérailles de M. Louis Dumortier, ancien président, qui auront lieu demain, vendredi, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur. Réunion à la maison mortuaire, rue du Floccon, 37.

Chez les Jeunes de l'U.N.C.
Après l'arbre de Noël. — Le bureau de la Fédération fait connaître qu'une permanence fonctionnera, accompagnant de nombreuses projections de vues, développant pendant plus d'une heure, ce sujet : « Le catholicisme et l'Exposition de Paris 1937 ». L'orateur soulignera la puissance indéniable de la religion catholique dans le monde, sa nécessité, et le grand rôle qu'elle a joué jusqu'ici, et enfin ce qu'il est permis d'en espérer dans le présent et dans l'avenir.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
UNION POST-SOLAIRE (Gymnase municipal). — Ce soir, jeudi, séance de cinéma très intéressante à l'usage des enfants des écoles publiques de la ville.

La reprise des conférences de la Société de Géographie
La deuxième série des conférences de la saison 1937-1938, va s'ouvrir dimanche prochain. Pour cette première causerie, le comité a fait appel à M. André Guibaut, chef de mission, qui se propose de conduire son nombreux auditoire, au « Thibet Interdit ».

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
AVIS AUX CHOMEURS. — Contrôle des chômeurs complet, aujourd'hui jeudi 12, de 10 h. à 12 h., et 14 h. à 17 h.

Une voiture de livraison tombe dans une tranchée, rue Nain, à Roubaix
Des travaux à effectuer par les P.T.T. Vallon, était engagée dans la rue, Soudain, dans la canalisation électrique, rue Nain, le sol se déroba sous l'auto qui tomba dans une tranchée, obligé d'ouvrir une impasse dans la tranchée.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
LA MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT BELGE. — Nous apprenons la mort à l'âge de 52 ans de M. Léon Vandermersch, ancien combattant belge, membre de la section lilloise des Anciens combattants belges (F.N.C.), décédé subitement au domicile de sa femme, après une longue et douloureuse maladie. Les funérailles seront célébrées samedi, en l'église du Sacré-Cœur.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

MARCO-EN-BAREUIL
Mort de M. André Lutun, conseiller municipal
Nous avons appris avec regret la mort de M. André Lutun, conseiller municipal de Marco-en-Bareuil, fabricant de briques, décédé subitement le mercredi 12 janvier, en son domicile, 22, place des Trois-Villes, à l'âge de 57 ans.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

Asthmatiques!
Une bonne nouvelle...
Respirez comme tout le monde
Au lieu de continuer à souffrir, à dépenser inutilement votre argent en essais sans résultats, essayez dès aujourd'hui Kalm-Asthmine. Cette médication nouvelle calme instantanément l'asthme, les crises, l'oppression, les suffocations, les toux, les éternuements, détache les mucosités, tonifie le cœur et procure le sommeil. Kalm-Asthmine va enfin vous permettre de respirer comme tout le monde et son usage est pour vous coûteux. Nous sommes tellement sûrs des résultats que nous vous offrons de vous rembourser intégralement son prix d'achat si vous n'êtes pas satisfait. Vous n'aurez, pour cela, qu'à retourner la boîte aux Laboratoires Journé, 157, rue du Faubourg-St-Antoine, Paris, jamais on ne vous a fait une telle offre. KALM-ASTHMINÉ : en vente dans toutes les pharmacies ; 12 fr. 75 la boîte.

CONTE
DANS UNE CHAMBRE BLEUE
DE SANA

Comme toutes celles qui l'ont précédée, cette fête a pris fin, mais au Sana, où l'ambiance joyeuse est si nécessaire aux malades, les menus réjouissants, que des animateurs au grand cœur organisent le plus souvent possible, revêtent toujours, pour ceux qui les ont inspirés, un caractère particulièrement bref.
Quelle belle journée pour les malades valides ! Quelle table exquise pour tous et dont ceux que le mal tient allongés ont aussi profité. En vérité, le chef s'est surpassé. La table, habituellement si soignée, s'est trouvée digne, ce jour-là, de satisfaire les plus exigeants.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LA FACHEUSE POSITION DE L'AUTO DE LIVRAISON.
Des travaux à effectuer par les P.T.T. Vallon, était engagée dans la rue, Soudain, dans la canalisation électrique, rue Nain, le sol se déroba sous l'auto qui tomba dans une tranchée, obligé d'ouvrir une impasse dans la tranchée.

LES MAUSSADES, LES PESSIMISTES
Chez les combattants
Le dimanche 30 janvier 1938, à 17 h., dans la salle des fêtes des Anciens Combattants, Café du Beffroi, Grand-Place, la section des jeunes de l'Union amicale des Anciens combattants commença l'organisation d'une fête de famille à laquelle sont conviés toutes les familles des anciens combattants et jeunes de l'U.N.C. et en particulier les enfants. L'entrée de la salle sera gratuite et à l'entrée une distribution de friandises sera faite aux enfants.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.

RIEN NE VAUT LE RIZ « DRAPEAUX »
NORD
M. le conseiller Richard
chevalier de la Légion d'honneur

IL DEVAIT COUCHER LES PIEDS SURÉLEVÉS
Cet homme, dès qu'il était levé, avait des jambes enflées. Ses pieds étaient lourds, surtout au lever. On lui avait conseillé de dormir sur ses pieds, sans les élever, rien qui aggravait la désolante angosse du malade qu'on retire du milieu familial : beauté du cadre où l'on est destiné à vivre plus ou moins longtemps. élite médicale spécialisée, qui tentera l'impossible pour vous guérir, visages souriants et bons d'infirmières de la bonne école, expertes en l'art de donner leurs soins, en la circonstance véritable acrobates, quelques-unes ne patient-elles pas du mal horrible leur dévotion de l'emploi du temps, minutieusement réglé, et les soins judicieux alternent avec les cures de repos, de silence, avec les distractions...

PAS-DE-CALAIS
Une jeune fille est renversée par une auto, à Fouquières
En passant à bicyclette à Fouquières, Mlle Ponthieu, 17 ans, marchande de journaux, domiciliée à Gosnay, a été renversée par une auto et grièvement blessée.

AVIS AUX PLANTERS DE BETTERAVES
M. Lecroq, président de la Commission interdépartementale du Nord et du Pas-de-Calais, prie d'insister :
Planters de betteraves : la Commission interdépartementale betteravière vous informe que par un avis paru au « Journal Officiel » du 11 janvier, les pouvoirs communaux ont été supprimés, entre libération et sans limite dans la Métrépolise. Une telle mesure nous, seulement annule

LES ACCIDENTS DE LA RUE...
ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOUVEAUX...
indemnités de chômage ou de grève, ils doivent se présenter munis de leur livret, à la permanence, aux heures suivantes : le vendredi, de 10 h. à 12 h., le samedi, de 10 h. à 12 h., le dimanche, de 10 h. à 12 h., le lundi, de 10 h. à 12 h., le mardi, de 10 h. à 12 h., le mercredi, de 10 h. à 12 h., le jeudi, de 10 h. à 12 h.